

Tremplin pour la transition écologique des PME				
Liste des actions éligibles *				
Action	Type	Périmètre**	Aide max***	Unité
Mes actions pour la lutte contre le changement climatique				
Bilan d'émission de gaz à effet de serre (bilan GES scope 1, 2 et 3) et plan d'actions	Diagnostics et études	Uniquement pour les entreprises de moins de 100 salariés	5 000	€
Vous organiser pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : élaborer une stratégie (démarche ACT® pas à pas)	Diagnostics et études		25 000	€
Évaluer votre stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Evaluation ACT®)	Diagnostics et études		4 000	€
Mes actions de rénovation globale des bâtiments et de qualité de l'air				
Accompagnement à la baisse des consommations d'énergie des bâtiments imposée par le « décret tertiaire » : audit énergétique	Diagnostics et études		1 100 ou 1,5	€ ou €/ m ² au sol suivant surface
Maîtrise d'œuvre (MOE) pour rénovation globale d'un ou plusieurs bâtiments pour viser un objectif de 50% d'économie d'énergie	Diagnostics et études		5 000	€
Diagnostic sur la qualité de l'air (intérieur et extérieur) de l'entreprises	Diagnostics et études		2 000	€
Mes actions liées à l'éclairage				
Luminaire d'éclairage à modules LED	Investissement		50	€/point lumineux
Augmenter l'éclairage naturel grâce à des lanternes d'éclairage zénithal	Investissement		100	€/lanternau
Augmenter l'éclairage naturel grâce à des conduits de lumière naturelle	Investissement		100	€/conduit
Eclairage extérieur par luminaires LED	Investissement		50	€/point lumineux
Étude de dimensionnement éclairage	Investissement	Mobilisable uniquement si les investissements éclairage prévus dépassent 25 k€	15%	% de l'aide investissement éclairage
Mes actions liées à l'efficacité énergétique des équipements de froid commercial				
Isolation des meubles de vente réfrigérés et/ou des chambres froides	Investissement		500	€/équipement
Remplacement de fluides dans les équipements frigorifiques commerciaux pour utiliser des fluides frigorigènes ayant moins d'impact sur le réchauffement	Investissement		500	€/équipement
Remplacement d'armoires frigorifiques positives ou de tours réfrigérées par de nouveaux équipements neufs à fluides frigorigènes ayant moins	Investissement		1 000	€/équipement
Remplacement d'équipements frigorifiques commerciaux peu performants par des équipements neufs à fluides frigorigènes ayant moins d'impact sur le	Investissement		5 000	€/équipement
Installation de froid commercial centralisé au CO2 avec récupération de chaleur	Investissement		20 000	€
Mes actions liées à l'isolation et la ventilation de mon bâtiment industriel existant				
Isolation de combles perdus	Investissement	Uniquement pour les bâtiments industriels	10	€/m ² d'isolant
Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	Investissement	Uniquement pour les bâtiments industriels	15	€/m ² d'isolant
Isolation des murs par l'intérieur	Investissement	Uniquement pour les bâtiments industriels	15	€/m ² d'isolant
Isolation des murs par l'extérieur	Investissement	Uniquement pour les bâtiments industriels	40	€/m ² d'isolant
Isolation des toitures-terrasses	Investissement	Uniquement pour les bâtiments industriels	40	€/m ²
Ventilation mécanique double flux	Investissement	Uniquement pour les bâtiments industriels hors Bourgogne Franche-Comté	2 000	€
Mise en place d'un système de gestion technique du bâtiment (GTB) de classe B ou A	Investissement	Uniquement pour les bâtiments industriels	10	€/m ²
Mes actions liées à la production de chaleur et de froid pour mon bâtiment industriel ou agricole existant				
Géothermie sur champ de sondes et géostructures énergétiques	Investissement	Uniquement pour les bâtiments industriels et agricoles hors Grand Est et Pays de la Loire	440	€/MWh
Géothermie sur eau de nappe, sur eau de mer et sur eaux usées	Investissement	Uniquement pour les bâtiments industriels et agricoles hors Grand Est et Pays de la Loire	220	€/MWh
Géocooling	Investissement	Uniquement pour les bâtiments industriels et agricoles hors Grand Est et Pays de la Loire	100	€/MWh
Pompe à chaleur (PAC) solarothermique	Investissement	Uniquement pour les bâtiments industriels et agricoles hors Grand Est et Pays de la Loire	160	€/MWh
Solaire thermique	Investissement	Uniquement pour les bâtiments industriels et agricoles hors Grand Est et Pays de la Loire	900	€/MWh solaire utile
Raccordement à un réseau de chaleur ou à un réseau de froid	Investissement	Uniquement pour les bâtiments industriels et agricoles hors Grand Est et Pays de la Loire	340	€/mètre linéaire
Chaudière biomasse inférieure à 600 MWh	Investissement	Uniquement pour les bâtiments industriels et agricoles hors Grand Est et Pays de la Loire	180	€/MWh

Mes actions liées à la mobilité				
Mise en place d'un Plan Déplacement Entreprise	Diagnostics et études		12 000	€
Diagnostic Mobilipro sur les flottes de véhicules d'entreprises	Diagnostics et études		20 000	€
Remplacer un véhicule thermique par un véhicule électrique - véhicule léger, fourgonnette ou fourgon	Investissement		4 000 à 16 000	€ suivant véhicule
Remplacer un véhicule thermique par un véhicule GNV - fourgon	Investissement		4 000	€
Transformation de véhicule à motorisation thermique en motorisation électrique (retrofit) : fourgonnette, fourgon ou poids lourd	Investissement		10 000 à 24 000	€ suivant véhicule
Véhicule utilitaire léger frigorifique neuf : achat d'un groupe frigorifique électrique	Investissement		5 000	€
Porteur ou semi-remorque frigorifique neuf : achat d'un groupe frigorifique complet (hors groupes frigorifiques autonomes Diesel)	Investissement		15 000	€
Amélioration d'un système frigorifique sur un véhicule neuf ou existant	Investissement		1 000	€
Vélo cargo électrique pour un usage professionnel	Investissement		3 000	€
Abris sécurisé à vélo avec toit	Investissement		500	€/2 vélo abrités
Etude de dimensionnement transport durable	Diagnostics et études	Mobilisable uniquement si les investissements transport prévus dépassent 25 k€	15%	% de l'aide investissement transport
Mes actions liées à l'économie circulaire et la gestion des déchets				
Etat des lieux et proposition pour trier les déchets de bois, papier/carton, métaux, verre et plastiques ainsi que les fractions minérales et le plâtre	Diagnostics et études	Uniquement pour les entreprises dont le volume total de déchets produits est inférieur à 1100 l/semaine	3 000	€
Analyse de process pour la prévention des déchets (méthode Comptabilité des flux de matière)	Diagnostics et études		5 000	€
Diagnostic pour réduire les emballages ou remplacer des emballages plastiques par d'autres	Diagnostics et études		5 000	€
Bilan des matières entrantes dans et sortantes de l'entreprise (méthode Bilan matière)	Diagnostics et études		7 000	€
Récupération des eaux de pluie	Investissement		2 500	€/cuve de 10m3
Compacteurs mécanique (cartons...) et/ou compacteur mécanique à balle (plastiques) et/ou broyeurs de végétaux	Investissement		5 000	€
Préparation des biodéchets : mise en place du tri, pré-collecte, formation du personnel, signalétique	Investissement	Uniquement pour les entreprises produisant moins de 10 t/an de biodéchets	6 000	€
Composteur en bac ou pavillon de compostage pour biodéchets	Investissement	Uniquement pour les entreprises produisant moins de 10 t/an de biodéchets	100 à 2 000	€/bac ou €/pavillon
Soutien aux réparateurs : logiciels, progiciels et outils de réparation	Investissement	Uniquement pour les entreprises de réparation (hors auto et vélo)	2 500	€
Concasseur mobile (déchets inertes du BTP)	Investissement	Uniquement pour les entreprises du BTP	15 000	€
Benne de stockage compartimentée pour le tri des déchets du bâtiment	Investissement	Uniquement pour les entreprises du BTP	2 000	€/benne
Contenants (par lot de 7) pour les déchets du bâtiment de type caisse-palettes ou futs ; bacs à roulette ; big-bags réutilisables	Investissement	Uniquement pour les entreprises du BTP	500 à 1 500	€/lot de 7 suivant matériel
Etude de dimensionnement économie circulaire	Diagnostics et études	Mobilisable uniquement si les investissements économie circulaire prévus dépassent 25 k€	15%	% de l'aide investissements économie circulaire
Mes actions liées à l'écoconception et aux labélisations				
Premiers pas éco-conception	Diagnostics et études		5 000	€
Mise en œuvre d'un affichage environnemental pour les produits et services de l'entreprise	Diagnostics et études		8 000	€
Dispositif de vérification externe de l'affichage environnemental	Investissement		100	€/référence
Mise en œuvre de l'Ecolabel Européen sur les produits ou les services de l'entreprise	Diagnostics et études		12 000	€
Certification ecolabel européen de produits ou service	Investissement		2 000	€/produit ou service
Accompagnement à la labellisation Numérique responsable	Diagnostics et études		3 000	€

Version du 04/03/2021

* Ce tableau est donné à titre indicatif. Pour calculer l'aide à laquelle vous avez effectivement besoin, connectez vous à :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

** si pas de commentaire : toutes les PME sont éligibles

*** l'aide ne dépassera pas 80% du montant total des investissements